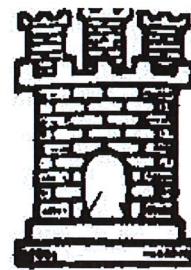




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Tom - Laura BARZIN - LAHAYE** demeurant Chemin du Passage 4 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de l'Aîte à 4130 Esneux et cadastré division 1, section D n°183K.**

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- L'implantation du volume principal est à plus de 3m de la limite latérale la plus proche ;
- Le plan du volume principal ne s'inscrit pas dans un rectangle dont le rapport du mur gouttereau au pignon est compris entre 1,5 et 3 ;
- Le nombre de matériaux de façade pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;
- La teinte des briques ;
- Les bandeaux vitrés ne sont pas situés immédiatement sous la gouttière;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 août 2025 au 1er septembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be